

Projet d'ordre du jour

Assemblée générale annuelle de la SADC de Baie-des-Chaleurs

Mardi 28 mai 2019 à 8 h
Hôtel Le Francis
210 Chemin Pardiac, New-Richmond

1. Ouverture de la réunion par le président :
 - 1.1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
 - 1.2. Vérification du quorum
 - 1.3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 mai 2018
4. Rapport du président
5. Rapport des activités
6. Présentation des états financiers audités au 31 mars 2019
7. Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2019-2020
8. Élections trois (3) postes à combler :
 - Deux (2) postes en provenance des membres corporatifs
 - Un (1) poste en provenance des membres individus
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée.

Note : Une copie des règlements administratifs sont disponibles au bureau de la SADC. Les membres qui désirent recevoir une copie des documents de l'AGA par courriel ou en personne, peuvent les obtenir en communiquant avec le personnel de la corporation.